



CU Le Creusot Montceau-lès-Mines (Siren : 247100290)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté urbaine (CU)
Commune siège	Le Creusot
Arrondissement	Autun
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/01/1970
Date d'effet	13/01/1970

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. JEAN-CLAUDE LAGRANGE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	CHATEAU DE LA VERRERIE
Numéro et libellé dans la voie	B.P. 69
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71206 LE CREUSOT
Téléphone	
Fax	03 85 56 38 51
Courriel	info@creusot-montceau.org
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	96 876
-----------------------------	--------

Densité moyenne 151,36

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Blanzy (217100403)	6 683
71	Charmoy (217101039)	273
71	Ciry-le-Noble (217101328)	2 385
71	Ecuisses (217101872)	1 736
71	Génelard (217102128)	1 452
71	Gourdon (217102227)	929
71	Le Breuil (217100593)	3 712
71	Le Creusot (217101534)	23 020
71	Les Bizots (217100387)	489
71	Marigny (217102789)	155
71	Marmagne (217102821)	1 289
71	Montceau-les-Mines (217103068)	19 395
71	Montcenis (217103092)	2 274
71	Montchanin (217103100)	5 407
71	Perrecy-les-Forges (217103464)	1 749
71	Pouilloux (217103563)	1 043
71	Saint-Berain-sous-Sanvignes (217103902)	1 075
71	Saint-Eusèbe (217104124)	1 152
71	Saint-Firmin (217104132)	840
71	Saint-Julien-sur-Dheune (217104355)	251
71	Saint-Laurent-d'Andenay (217104363)	1 093
71	Saint-Pierre-de-Varennes (217104686)	864
71	Saint-Sernin-du-Bois (217104793)	1 878
71	Saint-Symphorien-de-Marmagne (217104827)	865
71	Saint-Vallier (217104868)	9 128
71	Sanvignes-les-Mines (217104991)	4 532
71	Torcy (217105402)	3 207

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 56

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz
<i>14 ? Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz</i>
- Autres énergies
<i>13 ? Contribution à la transition énergétique</i>
Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

7 ? Eau, assainissement, à l'exclusion de l'hydraulique agricole, ordures ménagères (collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés), création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains ;

- Assainissement collectif

7 ? Eau, assainissement, à l'exclusion de l'hydraulique agricole, ordures ménagères (collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés), création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains ;

- Assainissement non collectif

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

8°) Eau, assainissement, à l'exclusion de l'hydraulique agricole, ordures ménagères ; (par arrêté du 15/10/2009, les pouvoirs de police des maires des communes membres de la CUCM en matière de déchets ménagers, ont été transférés au président de la CUCM. Dans le cadre de ce transfert des pouvoirs de police, le président de la CUCM peut établir des règlements des déchetteries et mettre en oeuvre leur application sous la responsabilité d'agents spécialement assermentés affectés dans les déchetteries).

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

8°) Eau, assainissement, à l'exclusion de l'hydraulique agricole, ordures ménagères ; (par arrêté du 15/10/2009, les pouvoirs de police des maires des communes membres de la CUCM en matière de déchets ménagers, ont été transférés au président de la CUCM. Dans le cadre de ce transfert des pouvoirs de police, le président de la CUCM peut établir des règlements des déchetteries et mettre en oeuvre leur application sous la responsabilité d'agents spécialement assermentés affectés dans les déchetteries).

- Lutte contre les nuisances sonores

- Qualité de l'air

- Autres actions environnementales

7 bis ? Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement

Services funéraires

- Création, suppression, extension, translation des cimetières et sites cinéraires

8 ? Création, extension et translation des cimetières ainsi créés, création et extension des crématoriums et des sites cinéraires

- Crématorium

8 ? Création, extension et translation des cimetières ainsi créés, création et extension des crématoriums et des sites cinéraires

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

Autres compétences : 2°) Actions d'intérêt communautaire en matière de : . Politique de la ville et insertion (prévention, formation et accès à l'emploi, urgence sociale).

- Rénovation urbaine (ANRU)

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

18 ? Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

- Contrat local de sécurité transports

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

2°)création et équipement des zones d'activité industrielle, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; actions de réhabilitation, promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire 2°) ; création et équipement des zones d'activité industrielle, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) 2°)actions de développement économique ;actions de réhabilitation ;
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs 15 ? Construction ou aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs 15 ? Construction ou aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire
- Etablissements scolaires 4°) Construction, aménagement et entretien des locaux scolaires dans les zones et secteurs mentionnées aux 2° et réalisés ou déterminés par la communauté ; à l'expiration d'un délai de dix ans à dater de leur mise en service, la propriété et l'entretien de ces locaux sont transférés, sur sa demande, à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés ; en cas, les conditions de prise en charge des annuités d'emprunts afférentes à ces locaux sont déterminées par délibérations concordantes du conseil de communauté et du conseil municipal intéressé ; 6°) Lycées et collèges, dans les conditions fixées au titre 1er du livre II et au chapitre 1er du titre II du livre IV ainsi qu'à l'article L521-3 du code de l'éducation
- Actions de soutien à l'enseignement supérieur programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche
- Activités culturelles ou socioculturelles Autres compétences : 2°) Actions d'intérêt communautaire en matière de : . Culture (soutien culturel, pratiques artistiques, Ecomusée).
- Activités sportives Autres compétences : 2°) Actions d'intérêt communautaire en matière de : . Sport (soutien sportif, Circuit de Saône-et-Loire).
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur 1°)schémas directeurs, ...
- Plans locaux d'urbanisme 1°) Chartes intercommunales de développement et d'aménagement, ..., plans d'occupation des sols ou documents d'urbanisme en tenant lieu, programmes locaux de l'habitat,
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) 2°) Création et réalisation de zones d'aménagement concerté ;
- Constitution de réserves foncières 1°), constitution de réserves foncières intéressant la communauté, les conseils municipaux devant être saisis pour avis ;
- Organisation des transports urbains 6°) Transports urbains de voyageurs
- Transport scolaire
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme 3°) Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination de secteurs d'aménagement mentionnés à l'article L 332-9 du Code de l'Urbanisme.

- Plans de déplacement urbains

Organisation de la mobilité au sens des articles L1231-1, L1231-8 et L1231-14 à L1231-16 du code des transports, sous réserve de l'article L3421-2 du même code, à ce titre elles peuvent organiser un service de mise à disposition de bicyclette en libre service

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

10 ? Voirie et signalisation, élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, création et entretien des infrastructures en charge de véhicules électriques

- Parcs de stationnement

11 ? Parcs et aires de stationnement

Développement touristique

- Tourisme

La communauté urbaine est compétente, en matière de tourisme pour : - fixer les termes d'une politique touristique d'accueil et d'information de dimension communautaire et soutenir les organismes qui s'y engagent, - définir et engager toutes les actions en faveur de la promotion touristique du territoire communautaire, la commercialisation et la mise en marché de l'offre touristique du territoire notamment celles pouvant conduire à la création, au développement ou à la gestion d'un office de tourisme intercommunal, - soutenir financièrement les porteurs de projets touristiques dans le développement et la qualification de l'offre touristique du territoire (hébergements, restauration) à l'exclusion des résidences accueillant des sportifs licenciés.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

16 ? Programme local de l'habitat, politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement social, action en faveur du logement des personnes défavorisées, les communes disposant des contingents réservataires attachés aux actions en faveur du logement

- Politique du logement non social

16 ? Programme local de l'habitat, politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement social, action en faveur du logement des personnes défavorisées, les communes disposant des contingents réservataires attachés aux actions en faveur du logement

- Politique du logement social

16 ? Programme local de l'habitat, politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement social, action en faveur du logement des personnes défavorisées, les communes disposant des contingents réservataires attachés aux actions en faveur du logement

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

*Autres compétences : 5°) Logement d'intérêt communautaire : - à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire :
 * Mise en place d'outils d'agglomération de connaissance et de gestion : Fichier Central de la Demande Locative, Observatoire Local de l'Habitat, Conférence Intercommunale du Logement, études diverses sur le logement, notamment social. * Garantie partielle ou totale aux emprunts pour la création et la réhabilitation des logements locatifs sociaux au profit des organismes HLM et des organismes agréés ; la commune disposant du contingent réservataire. * Participation au financement des opérations de production de logements locatifs sociaux en acquisition-amélioration ; la commune disposant du contingent réservataire. * Participation au financement des opérations de production de logements locatifs très sociaux ; la commune disposant du contingent réservataire. * Participation au financement des opérations de restructuration de la typologie du parc locatif social existant . *..... - à l'échelle des quartiers relevant d'actions spécifiques au titre de la politique de la ville * Participation au financement des opérations de démolition HLM. * Participation au financement des opérations de réhabilitation HLM. * Participation au financement des opérations de renouvellement urbain en démolition reconstruction au titre de surcoûts techniques et/ou sociaux ; la commune disposant du contingent réservataire.*

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

17 ? Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, action de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
17 ? Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, action de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
9- Abattoirs, abattoirs marchés, marchés d'intérêt national ;
Autres
- Gestion d'un centre de secours
Services d'incendie et de secours, dans les conditions fixées au chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
19 ? Réseaux de télécommunications : établir et exploiter sur le territoire communautaire des infrastructures et des réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L32 du code des postes et télécommunications, acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou réseaux existants ; mettre de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants ; fournir des services de communications électroniques dans les limites prévues par la loi
- NTIC (Internet, câble...)
20 ? Actions d'animation et de promotion des technologies de l'information et de la communication et actions de création et d'exploitation des services TIC, à l'exception de celles principalement destinées aux utilisateurs d'une commune.
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
12 ? Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
Autres compétences : 1°) Exercice des campagnes générales de dératisation.
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Politique de la ville
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)
Voirie
- Signalisation
10 ? Voirie et signalisation, élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, création et entretien des infrastructures en charge de véhicules électriques

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL 71) (257102582)	SM fermé	574 111
71	S.I.EAUX de l'Arconce (257101691)	SM fermé	9 631

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)